

DISPOSITIF EMPLOI ACCOMPAGNÉ 86

► UNE PASSERELLE POUR L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Le dispositif Emploi Accompagné est un dispositif de **sécurisation des parcours**, il apporte un **soutien** dans la **durée** pour les personnes en situation de handicap travaillant **en milieu ordinaire** pour lesquelles le risque de décrochage est important.



► COMMENT ÇA MARCHE ?

L'accompagnement du travailleur en situation de handicap dans son parcours vers et dans l'emploi comprend **4 phases clés** qui seront couvertes par le dispositif sous la forme de modules de prestation :

1

ÉVALUER

votre situation

2

DÉTERMINER

vos projets professionnels

3

VOUS ASSISTER

dans votre recherche d'emploi

4

ACCOMPAGNER

vers et dans l'emploi

► LES PRINCIPES

- développer votre employabilité par l'emploi
- vous accompagner et conseiller votre employeur
- soutenir votre parcours en vous accompagnant sans durée prédéterminée

► QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

- tout **travailleur en situation de handicap** bénéficiant d'une Reconnaissance de la Qualité de Travailleurs Handicapés (RQTH) ou **travailleur d'ESAT** (Établissement ou Service d'Aide par le Travail) ayant un projet d'insertion en milieu ordinaire de travail
- tout **salarié ou agent** en situation de handicap rencontrant des difficultés à être maintenu en poste



NOUS CONTACTER



07 63 59 02 95



emploiaccompagne86@udaf86.asso.fr

Associations participant à l'action



Financeurs

